

Le point de vue des scientifiques

Le terme d'addiction est utilisé depuis les années 1980. Il est issu du latin *addictus*, ce terme comporte la double idée de contrainte de corps et de dette.

C'est dans les années 1970 que de premières tentatives de description de l'ensemble des addictions apparaissent dans les publications scientifiques. Il s'agit de trouver les éléments communs à toutes les addictions (toxicomanie, alcoolisme, ...) et de l'élargir aux addictions sans produit qui n'étaient pas décrites de cette façon auparavant.

La première définition commune est celle de la pharmacodépendance, que nous pouvons utiliser quel que soit le produit consommé. Ainsi l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit en 1969 la pharmacodépendance comme "un état psychique et quelque fois également physique, résultant de l'interaction entre un organisme vivant et une drogue, se caractérisant par des modifications de comportement et par d'autres réactions qui comprennent toujours une pulsion à prendre le produit de façon continue ou périodique afin de retrouver ses effets psychiques et quelquefois d'éviter le malaise de la privation. Cet état peut s'accompagner ou non de tolérance. **Un même individu peut être dépendant de plusieurs produits**".

En 1990, un psychiatre américain, **Aviel Goodman du Minnesota Institut of Psychiatry** propose pour la première fois une définition de l'addiction permettant de décrire l'ensemble des conduites addictives, définition qu'il publie dans le *British Journal of Addiction*. L'addictor est "un processus pour lequel un comportement qui peut fonctionner à la fois pour produire du plaisir et pour soulager un malaise intérieur est utilisé sous un mode caractérisé par :

L'échec répété dans le contrôle de ce comportement (impuissance) ;

La persistance de ce comportement en dépit de conséquences négatives significatives (défaut de gestion)".

Aviel Goodman propose des critères précis et communs pour le diagnostics de troubles addictifs qui sont repris dans tous les traités récents d'addictologie :

- > Echecs répétés de résister à l'impulsion d'entreprendre un comportement spécifique ;
- > Sentiment de tension augmentant avant de débiter le comportement ;
- > Sentiment de plaisir ou de soulagement en entreprenant le comportement ;
- > Sentiment de perte de contrôle pendant la réalisation du comportement ;
- > Certains symptômes de troubles ont persisté au moins un mois ou sont survenus de façon répétée sur une période prolongée;
- > Au moins cinq des items suivants :
 1. Fréquentes préoccupations liées au comportement ou aux activités préparatoires à sa réalisation
 2. Fréquence du comportement plus importante ou sur une période de temps plus longue que celle envisagée
 3. Efforts répétés pour réduire, contrôler ou arrêter le comportement
 4. Importante perte de temps passée à préparer le comportement, le réaliser ou récupérer de ses effets
 5. Réalisations fréquentes du comportement lorsque des activités occupationnelles, académiques, domestiques ou sociales doivent être accomplies
 6. D'importantes activités sociales, occupationnelles ou de loisir sont abandonnées ou réduites en raison du comportement
 7. Poursuite du comportement malgré la connaissance de l'exacerbation des problèmes sociaux, psychologiques ou physiques persistants ou récurrents déterminés par ce comportement
 8. Tolérance : besoin d'augmenter l'intensité ou la fréquence du comportement pour obtenir l'effet désiré ou effet diminué si le comportement est poursuivi avec la même intensité
 9. Agitation ou irritabilité si le comportement ne peut être poursuivi

Ces définitions sont des descriptions de comportements addictifs. Il n'y a pas dans ces définitions d'analyse des causes ou des mécanismes psychiques impliqués. ces définitions ne font pas non plus référence, le cas échéant, au caractère licite ou illicite des produits consommés.

Une définition plus large peut être utilisée. Elle regroupe l'ensemble des questions posées par les patients et la société aux professionnels de l'addiction, elle repose sur des éléments de santé publique.